

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 25 Mars à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.
PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Affectation du résultat Budget Annexe Activités Economiques

Le Conseil Municipal de Hautefort, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 et considérant les éléments suivants :

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	33 484,48
Résultat d'investissement antérieur reporté	60 531,61

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2023

Résultat de l'exercice	22 789,28
Résultat antérieur	60 531,61
Solde d'exécution cumulé (001)	83 320,89

Restes à réaliser au 31 décembre

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	83 320,89
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
Excédent de financement de l'investissement	83 320,89

Résultat de fonctionnement à affecter

	<small>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur</small>	
Résultat de l'exercice	024-212402101-20240325-2024-035-DE	-10 002,74
Résultat antérieur	<small>Accusé certifié exécutoire</small>	33 484,48
	<small>Réception par le préfet : 27/03/2024 Publication : 27/03/2024</small>	

Total à affecter

23 481,74

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

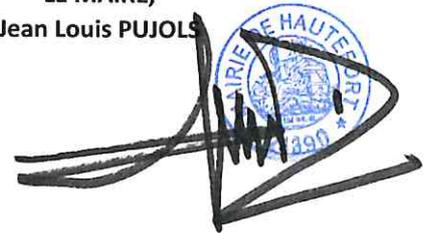
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00	
2° Affectation complémentaire en réserves TOTAL du 1068	0,00	
3° Restes sur excédents de fonctionnement <u>à reporter au BP sur ligne 002</u> (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	23 481,74	0,00

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024